



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2023
De la session ordinaire tenue au 341,
rue Principale Nord, local 3050
Amos QC J9T 2L8**

Les membres du conseil d'administration :

Présences :

M ^{mes}	Marie-Claude Auger, Carolynne Bergeron Carolane Bouchard Laurence Boutin Mylène Plante, Clémence Rouillard Audrey Vermette	vice-présidente présidente
MM.	Olivier Duchesne Dany Germain Marco Labrecque David Simard	

Les directions de services :

M ^{mes}	Johanne Godbout, Anik Saumure,	directrice du Service du secrétariat général et des communications et secrétaire générale directrice par intérim du Service de l'enseignement
MM.	Francis Audet, Pascal Germain, Serge Morin, Maxime Pellerin, Yannick Roy,	directeur du Service des ressources matérielles directeur du Service des ressources financières directeur du Service des ressources informatiques directeur du Service des ressources humaines directeur général

Absences :

Mme	Martine Dionne
M.	Éric Bourque

1 Ouverture de la séance

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Mylène Plante.
Il est 19 h 02.

1.1 Assermentation d'un administrateur

Le sujet est reporté en raison de l'absence de monsieur Éric Bourque.

2 Présentation de l'ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1. Assermentation d'un administrateur
- 2 Présentation de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal du 14 août 2023
- 4 Intervention de l'assemblée

CA-7687-23

2. – ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR



- 4.1 Syndicat du personnel de soutien CSN
- 5 Rapport du directeur général
 - 5.1. Rapports d'activités
 - 5.2. Reddition de comptes
 - 5.3. PEVR Correspondance sous-ministre Éducation
 - 5.4. Demande d'appui de l'Accueil d'Amos
- 6 Rapport des services
 - a) Présentation des services
 - 6.1. Enseignement
 - 6.1.1 Dépôt clientèle scolaire 2023-2024
 - 6.2. Ressources financières
 - 6.2.1 Liste des taxes dues
 - 6.3. Ressources humaines
 - 6.4. Ressources informatiques
 - 6.5. Ressources matérielles
 - 6.5.1 Autorisation de dépôt du projet de remplacement du gymnase du pavillon La Calypso au PAFIRSPA
 - 6.5.2 Orientation état de situation de l'école Ste-Thérèse de Launay
 - 6.6. Secrétariat général
 - 6.6.1 Adoption désignation de madame Johanne Godbout à titre de responsable des plaintes
 - 6.6.2 Dépôt des rapports annuels 2022-2023 des établissements
 - 6.6.3 Modifications de la liste des écoles et des centres et de l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Passerelle 2023-2024
- 7 Rapport des comités
 - 7.1. Gouvernance et éthique
 - 7.2. Ressources humaines
 - 7.2.1 Dépôt de l'évaluation de la direction générale
 - 7.3. Transport
 - 7.4. Vérification
- 8 Affaires diverses
- 9 Date de la prochaine rencontre
- 10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté,

QUE la présidence d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE

CA-7688-23

3. – ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
14 AOÛT 2023

3 Adoption du procès-verbal du 14 août 2023

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Dany Germain,
QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 Intervention de l'assemblée

4.1 Syndicat du personnel de soutien CSN

Madame Pascale Boilard, représentante du syndicat du personnel de soutien CSN, prend la parole et mentionne que les demandes syndicales ont été déposées depuis plus d'un an. Pour cette négociation, elle souligne que les attentes se résument à une phrase de circonstance en cette fin du mois d'octobre « On veut plus que des bonbons ». Sommairement, elle rappelle que le front commun a obtenu un vote s'élevant à 95 % en faveur d'une grève indéterminée. Elle revient également sur des enjeux de négociation, notamment sur celui de la prime de 10 % des ouvriers spécialisés. Sans cette dernière, ces postes ne sont pas attractifs puisque qu'offrant un salaire moindre que dans le reste de l'industrie.

5 Rapport du directeur général

5.1 Rapport d'activités

7 août Coordination Entrevue	28 août Coordination Rencontre dossier mentorat
8 août Coordination (suite) Suivi dossier – marque employeur	30 août Bureau de direction FCSSQ
10 août CA – ADGSQ	31 août Bureau de direction FCSSQ
11 août CA – ADGSQ	5 septembre Coordination Rencontre – marque employeur
14 août Coordination Conseil d'administration	7 septembre CRDG
15 août Suivi dossier – Anik Saumure	11 septembre Coordination Comité RH
17 août Comité consultatif de gestion	12 septembre Comité consultatif de gestion
18 août Entrevue	13 septembre CA – RSEQ
21 août Accueil des employés	14 septembre CA – ADGSQ
22 août Comité RH	15 septembre Conseil général FCSSQ
24 août Rencontre MEQ	18 septembre Coordination Rencontre – marque employeur



21 septembre Projet CAR – rencontre nationale	10 octobre Coordination
22 septembre Projet CAR – rencontre nationale	11 octobre Comité consultatif de gestion Rencontre avec direction d'établissement
4 octobre Forum des DG Coordination	12 octobre Rencontres avec directions d'établissement
5 octobre Rencontre représentants AQCS	13 octobre CA – ADGSQ Rencontre avec direction d'établissement
6 octobre Réunion CÉFAR	

ENTREVUES

28 août 2023 – Entrevue avec David Chabot, journaliste à ICI Radio-Canada, Situation des CSS régionaux lors de la rentrée :

- Pénurie des enseignants ;
- Pénurie des professionnels ;
- Bris de service potentiel du transport scolaire ;
- Vestiaires et toilettes mixtes.

5.2 Reddition de comptes

1. Direction générale
DG-132-23 Désignation du représentant au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
DG-133-23 Nomination – direction adjointe au Centre de formation professionnelle Harricana
DG-136-23 Nomination – direction adjointe secteur Barraute-Landrienne
DG-137-23 Nomination – direction générale adjointe temps partiel
DG-145-23 Démission d'un cadre
2. Service des ressources humaines
DGRH-139-23 Modification du plan d'effectifs du personnel professionnel
3. Service des ressources financières
4. Service des ressources matérielles
DGRM-135-23 Octroi de contrat : acquisition de deux simulateurs de conduite de machinerie lourde
DGRM-140-23 Octroi de contrat –Services professionnels en ingénierie mécanique et électrique pour le projet de réfection des laboratoires au pavillon La Forêt de l'ESA
DGRM-141-23 Octroi de contrat –Services professionnels en architecture pour le projet de réfection des laboratoires au pavillon La Forêt de l'ESA
DGRM-142-23 Octroi de contrat –Services professionnels en architecture pour le projet de réfection du premier niveau de l'école St-Viateur
DGRM-143-23 Octroi de contrat –Services professionnels en ingénierie mécanique et électrique pour le projet de réfection du premier niveau de l'école St-Viateur
DGRM-144-23 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'acquisition d'un transporteur pour le CFPH
DGRM-146-23 Octroi de contrat – remplacement de la chaudière à gaz à l'école Ste-Thérèse d'Amos
DGRM-147-23 Octroi de contrat – remplacement de portes – 5 écoles CSSH

5. Service de l'enseignement et des services complémentaires
DGSE-134-23 Désignation du représentant RSEQ
6. Service des ressources informatiques
DGRI-138-23 Appel d'offres – achat équipements pédagognumériques
7. Service du secrétariat général et des communications

Monsieur Bourque se joint à l'assemblée, il est 19 h 21.

Assermentation d'un administrateur

Le directeur général demande à monsieur Éric Bourque (communautaire) de prêter serment pour son second mandat, tel que prévu à l'article 143.3 au 3^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique. Monsieur Bourque prête serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

En vertu du 2^e alinéa de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration, monsieur Bourque a pris connaissance, signé et déposé, préalablement à cette rencontre, sa déclaration d'engagement et d'intérêts.

5.3 PEVR Correspondance sous-ministre Éducation

Monsieur Yannick Roy, directeur général, dépose une correspondance du ministère de l'Éducation, confirmant la prise d'effet pour le 12 septembre 2023 du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 de l'Harricana. La signataire, la sous-ministre, madame Carole Arav, mentionne la qualité du plan qui saura susciter l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des établissements.

5.4 Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE depuis les deux dernières années, l'Accueil a fourni des efforts considérables pour améliorer sa situation (exercice d'optimisation des ressources, plan de contingence, etc.) ;

CONSIDÉRANT QUE l'Accueil est un joueur clé dans la communauté, notamment à cause de la diversité des clientèles touchées et le nombre de personnes desservies annuellement ;

CONSIDÉRANT la fragilité de la clientèle qui s'adresse à l'Accueil, soit des personnes ayant des troubles de santé mentale, en situation de rupture sociale, de pauvreté, etc. ;

CONSIDÉRANT la diversité des services offerts et l'impact d'une rupture de service, notamment au niveau de l'itinérance et du dépannage alimentaire ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur David Simard,

QUE le Centre de services scolaire Harricana appuie l'Accueil dans sa recherche d'un soutien financier supplémentaire et réitère le fait que l'ensemble des situations urgentes trouveraient des solutions structurantes dans le cadre d'un rehaussement financier significatif et récurrent à la hauteur des besoins estimés par l'organisme.

ADOPTÉE

CA-7689-23

5.4. – DEMANDE
D'APPUI



6 Rapport des services

a) Présentation des services

6.1 Enseignement

La directrice par intérim, madame Anik Saumure, présente l'offre du Service de l'enseignement et des services complémentaires ainsi que les priorités de cette année scolaire.

6.1.1 Dépôt clientèle scolaire 2023-2024

La directrice par intérim indique que la clientèle scolaire pour l'année 2023-2024 du secteur jeune se situe à 3 531 élèves, soit 40 élèves de plus que pour l'année scolaire précédente. Cette augmentation provient principalement de la clientèle des classes de maternelle 4 ans qui est au nombre de 124 écoliers cette année. La plus haute fréquentation des 10 dernières années.

La clientèle du secteur de la formation professionnelle se situe actuellement à 352 élèves et celle de la formation des adultes est stable.

6.2 Ressources financières

Le directeur, monsieur Pascal Germain, présente l'offre du Service des ressources financières, ainsi que les priorités de cette année scolaire.

6.2.1 Liste des taxes dues

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 340 de la Loi sur l'instruction publique, le CSS Harricana doit préparer, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires de la MRC excluant la Ville d'Amos ;

CONSIDÉRANT que cette liste doit être soumise au conseil d'administration pour approbation, selon l'article 340 de cette dite Loi ;

CONSIDÉRANT qu'il faille transmettre avant le début du mois de novembre, l'état approuvé aux secrétaires-trésoriers des municipalités concernées ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marco Labrecque,

QUE ce conseil adopte la liste faisant état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires.

QUE le directeur général, monsieur Yannick Roy, soit et il est autorisé à transmettre l'état approuvé des taxes scolaires aux secrétaires-trésoriers des municipalités concernées pour les immeubles situés sur le territoire de ce centre de services scolaire.

ADOPTÉE

6.3 Ressources humaines

Le directeur, monsieur Maxime Pellerin, présente l'offre du Service des ressources humaines ainsi que les enjeux et les priorités de celui-ci pour cette année scolaire.

6.4 Ressources informatiques

Le directeur, monsieur Serge Morin, présente l'offre du Service des ressources informatiques ainsi que les priorités de celui-ci pour cette année scolaire.

CA-7690-23

6.2.1. – LISTE DES
TAXES DUES

6.5 Ressources matérielles

Le directeur, monsieur Francis Audet, présente l'offre du Service des ressources matérielles et administratives, ainsi que les enjeux et les priorités de celui-ci pour cette année scolaire.

CA-7691-23

6.5.1. – AUTORISATION
DE DÉPÔT DU PROJET
DE REMPLACEMENT DU
GYMNASE DU
PAVILLON LA CALYPSO
AU PAFIRSPA

6.5.1 Autorisation de dépôt du projet de remplacement du gymnase du pavillon La Calypso au PAFIRSPA

CONSIDÉRANT la nécessité de reconstruire le gymnase au pavillon La Calypso ;

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;

CONSIDÉRANT que le CSSH autorise la présentation du projet de remplacement du gymnase au pavillon La Calypso au ministère de l'Éducation dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air ;

Considérant que soit confirmé l'engagement du CSSH à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts générés par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Éric Bourque,

QUE le CSSH désigne M. Yannick Roy, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

CA-7692-23

6.5.2. – ORIENTATION
ÉTAT DE SITUATION DE
L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE
DE LAUNAY

6.5.2 Orientation état de situation de l'école Ste-Thérèse de Launay

CONSIDÉRANT la nécessité de reconstruire l'école Sainte-Thérèse de Launay ;

CONSIDÉRANT que le terrain actuel n'est pas assez grand pour accueillir une école de 1800 m² ;

CONSIDÉRANT qu'un autre établissement est situé à 14 km et qu'un déplacement de la clientèle pourrait être envisagé ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

D'autoriser le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles et administratives à entreprendre les démarches nécessaires afin d'évaluer différents scénarios de reconstruction de l'école ou de déplacement de la clientèle scolaire.

ADOPTÉE

6.6 Secrétariat général

La directrice, madame Johanne Godbout, présente l'offre du Service du secrétariat général et des communications ainsi que les enjeux et les priorités de celle-ci pour cette année scolaire.

CA-7693-23

6.6.1. – ADOPTION
DÉSIGNATION DE
MADAME JOHANNE
GODBOUT À TITRE DE
RESPONSABLE DES
PLAINTES

6.6.1 Adoption désignation de madame Johanne Godbout à titre de responsable des plaintes

CONSIDÉRANT l'article 24 de la Loi sur le protecteur national de l'élève de désigner une personne responsable des plaintes pour le Centre de services scolaire Harricana ;

CONSIDÉRANT QUE madame Johanne Godbout, directrice du Service du secrétariat général et des communications, assume le mandat de responsable des plaintes depuis le 14 septembre 2022.



IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

De désigner madame Johanne Godbout, directrice du Service du secrétariat général et des communications, à titre de responsable des plaintes pour le Centre de services scolaire Harricana.

ADOPTÉE

6.6.2 Dépôt des rapports annuels 2022-2023 des établissements

Documents déposés :

- Rapports annuels de gestion d'un conseil d'établissement.

En conformité à l'article 82 de la LIP, soit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmette une copie au centre de services scolaire, la directrice du Service du secrétariat général et des communications confirme la réception de tous les rapports.

CA-7694-23

**6.6.3. – MODIFICATION
DE LA LISTE DES ÉCOLES
ET DES CENTRES ET DE
L'ACTE
D'ÉTABLISSEMENT DU
CENTRE D'ÉDUCATION
DES ADULTES DE LA
PASSERELLE 2023-2024**

6.6.3 Modification de la liste des écoles et des centres et de l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Passerelle 2023-2024

CONSIDÉRANT la résolution CA-7677-23 relative à la liste des écoles et centres et des actes d'établissements 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT l'ajout de codes de bâtiment pour le financement de groupe d'éducation des adultes.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Dany Germain,

QUE ce conseil adopte les modifications de la liste des écoles et des centres 2023-2024 et l'acte d'établissement 2023-2024 du Centre d'éducation des adultes de la Passerelle.

ADOPTÉE

7 Rapport des comités

7.1 Gouvernance et éthique

Le président, monsieur Olivier Duchesne, résume les faits saillants de la dernière rencontre du comité, soit l'accueil d'un nouveau membre, la démission d'un membre du comité d'enquête et la relance du processus de candidatures pour pourvoir à ce poste vacant et, finalement, la production d'un tableau de vérification des intérêts des membres du CA. Il réitère l'importance de signifier tout changement d'engagement personnel à la déclaration d'intérêts des membres du conseil d'administration. À cet effet, une mise à jour des déclarations des intérêts sera réalisée de nouveau en décembre.

7.2 Ressources humaines

7.2.1 Dépôt de l'évaluation de la direction générale

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit procéder annuellement à l'évaluation du directeur général ;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du comité des ressources humaines pour le travail effectué par le directeur général ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carolyne Bergeron,

QUE le conseil d'administration recommande une évaluation positive de la direction générale.

ADOPTÉE

CA-7695-23

**7.2.1. — DÉPÔT DE
L'ÉVALUATION DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

7.3 Transport

Aucun sujet traité.

7.4 Vérification

Aucun sujet traité.

8 Affaires diverses

Aucun sujet traité.

9 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 11 décembre 2023.

10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marie-Claude Auger,
QUE la séance soit levée. Il est 21 h 52.

CA-7696-23

10. —LEVÉE DE LA
SÉANCE

ADOPTÉE


Mylène Plante, présidente


Johanne Godbout, secrétaire générale

